

UNE MATRICE DE COMPTABILITE SOCIALE

POUR LE CAMEROUN :

méthode et résultats

par Denis COGNEAU et François ROUBAUD¹

INTRODUCTION

Les matrices de comptabilité sociale, MACS (en anglais, SAM : *Social Accounting Matrix*) constituent un document comptable fondamental pour le macroéconomiste. A l'instar des différents tableaux de synthèses des comptes nationaux (TES, TEE, TOF), les MACS servent de munitions statistiques de base pour la modélisation. Plus qu'une alternative à la comptabilité nationale, elles représentent en réalité une version plus désagrégée de ses comptes standards².

Un cadre comptable : les matrices de comptabilité sociale

Les matrices de comptabilité sociale se présentent comme une construction statistique servant à la modélisation macroéconomique³. Elles correspondent simplement à un cadre comptable permettant d'enregistrer les flux qui se produisent dans une économie au cours d'une période de temps donnée (le plus souvent l'année). Elles sont basées sur les mêmes principes que la comptabilité à double entrée, mais leur principal objectif est de retracer le flux circulaire des revenus entre institutions (notamment les ménages), et les branches de production. Alors que la comptabilité à double entrée met l'accent sur l'interdépendance des branches de production, les MACS ont pour but de mettre en évidence les relations entre la structure de production et la distribution des revenus, ainsi que les flux de capitaux et les transactions financières avec le reste du monde, ce qui est d'ailleurs aussi le cas des comptes nationaux.

Leur particularité formelle est de se présenter sous la forme d'un tableau carré où l'on trouve à la même place en ligne et en colonne le compte d'un agent (bien, facteur, ménage, etc.) ou d'une opération (capital). Chaque compte est équilibré, ce qui traduit simplement l'égalité comptable, c'est-à-dire que pour chaque agent ses emplois (en colonne) sont égaux à ses ressources (en ligne).

¹ Denis COGNEAU et François ROUBAUD, économistes de l'ORSTOM, travaillent au sein du groupement d'intérêt scientifique DIAL (Développement des Investigations sur l'Ajustement à Long Terme).

² Voir PYATT G., ROUND J.I. (édit.), *Social Accounting Matrices : A Basis for Planning*, The World Bank. D.C., Etats-Unis, 1985, 281p.

³ La méthodologie des MACS est aujourd'hui relativement bien documentée, à mesure que leur usage se répand. Voir par exemple CHIA N.C., ENOH E., WAHBA S., *Improving The Macroeconomic Data Base : A SAM for Côte-d'Ivoire 1986*, Banque Mondiale, Poverty and Social Policy Working Paper Series, Washington, 1991.

Le grand intérêt des MACS est de permettre une très grande **souplesse**, notamment dans le type de désagrégation des catégories d'agents, à qui l'on imputera des comportements économiques spécifiques. Ainsi, chacun, en fonction de ses objectifs de modélisation, pourra choisir le découpage qui convient à l'analyse qu'il se propose de mener⁴. Le renouveau récent d'engouement pour les MACS appliquées aux pays en développement (PED) ces dernières années est largement dû à l'essor des modèles d'équilibre général calculable (MEGC) pour traiter plus spécifiquement des conséquences différenciées des politiques d'ajustement sur le bien-être des différentes catégories de ménages.

On a souvent eu tendance à opposer comptabilité nationale et MACS. Cette opposition est en fait largement factice. Il est sûr que la "géométrie variable" des MACS leur donne une flexibilité supérieure à celle que procure le système central de comptabilité nationale, dont les agrégats ont tendance à être fixés par les nomenclatures internationales, mais les comptes nationaux peuvent aussi faire preuve d'une certaine flexibilité.

Si dans de nombreux cas concrets les MACS semblent fournir une vision plus détaillée des économies considérées (notamment en ce qui concerne l'éclatement des opérations de consommation et d'épargne par différentes catégories de ménages), elles peuvent aussi être moins précises que les comptes nationaux. Ainsi, si l'on compare la MACS_{DIAL} au TES_{AERTS}⁵, on note, par exemple, que les importations ne sont pas ventilées par emploi (consommation intermédiaire, consommation finale, investissement, etc.). De plus, le compte de capital n'est pas désagrégé par agent dans la MACS_{DIAL}⁶.

La MACS_{DIAL}

La matrice de comptabilité sociale dont nous décrivons ici la construction et la structure a été conçue pour l'estimation d'un modèle d'équilibre général calculable pour le Cameroun, avec la maquette dite BBM (du nom de ses auteurs : Bourguignon, Branson, de Melo)⁷. Cette maquette, dont la traduction informatique est le logiciel MAQM, repose sur une matrice de comptabilité sociale dont le canevas est donné ci-après (figure 1).

Plusieurs modèles d'équilibre général calculable ont déjà été appliqués à l'économie camerounaise. Il existe donc à notre connaissance deux matrices de comptabilité sociale construites à des fins de modélisation EGC :

- celle, portant sur l'année 1979/80, utilisée pour le modèle Benjamin-Devaradjan (1985)⁸;
- celle, élaborée à Cornell sur l'année 1984/85, utilisée pour le modèle Benjamin (1991)⁹.

En fait, si les MACS servent avant tout d'inputs, cet usage n'est pas privatif. Elles sont aussi utilisées dans d'autres types de modèles. Dans le cas du Cameroun, une troisième MACS a été

⁴ En fait toutes sortes de désagrégations sont possibles, notamment suivant un critère géographique (rural, urbain, etc.) dans des MACS régionales. Voir COUR J.M., *Understanding The Dynamics of Urbanization : Why, How, and Under Which Conditions Mobility Generates Economic Growth*, miméo, AFTIN, Club du Sahel, 1992, 28 p.

⁵ Voir plus loin la présentation du TES_{AERTS}.

⁶ S'il est rare de trouver des comptes suffisamment désagrégés notamment pour les opérations en capital dans la littérature sur les MACS appliquées à des PED, il existe quelques exemples de construction complète de MACS financières. Voir par exemple THORBECKE E., *Adjustment, Growth and Income Distribution in Indonesia*, World Development, vol.19, n°11, novembre 1991, Oxford, pp.1595-1614.

⁷ BOURGUIGNON F., BRANSON W.H., de MELO J. (sous la direction de MORISSON Ch.), *Macroeconomic Adjustment and Income Distribution : A Macro-micro Simulation Model*, OCDE, Paris, mars 1989, 45p.

⁸ BENJAMIN N., DEVARADJAN S., *Une matrice de comptabilité sociale du Cameroun, 1979-80*, Banque Mondiale, Washington, 1983.

⁹ BENJAMIN N., *Income Distribution and Adjustment in an Agricultural Economy : A General Equilibrium Analysis of Cameroon*, CUFNPP Working Paper, Cornell University, Washington, 1992, 46p.

élaborée par J.M. COUR dans le cadre d'un modèle démo-économique, visant à étudier l'impact de la dynamique d'urbanisation sur la croissance à long terme¹⁰.

L'année 1984/85 est l'année la plus indiquée pour l'élaboration de la MACS, puisqu'il s'agit de l'année de base en vigueur de la comptabilité nationale. D'autre part, le logiciel MAQM nous permet de calibrer dynamiquement le modèle d'équilibre général sur une période de 7 ans. En partant en 1984/85, nous utilisons donc pleinement les séries disponibles jusqu'à l'année 1990/91.

FIGURE 1

Représentation générique de la MACS_{DIAL}

	PRODUITS		FACTEURS	AGENTS			RDM
	ACTIVITES	BIENS		MENAGES	GOUVT	CAPITAL	
ACTIVITES		offre de biens domestiques					
BIENS	input-output			consommation privée	consommation publique	investissement	exportations
FACTEURS	rentes salaires						
MENAGES			revenu des facteurs		transferts		
GOUVT	taxes indirectes	droits de douanes		taxes directes			
CAPITAL				épargne privée	épargne publique		épargne étrangère
RDM		importations					
	Offre domestique	Offre totale	Dépenses des facteurs	Dépenses des ménages	Dépenses publiques		

Pour l'année de base 1984/85, nous disposons de trois sources d'informations :

- le TES et le TEE établis par J.J. AERTS pour le compte de la Caisse Française de Développement, qui servent d'inputs au modèle TABLO-Cameroun ;
- la MACS élaborée en 1990 par M. GAUTHIER et S. KYLE de l'université de Cornell aux Etats-Unis, dans le cadre du programme intitulé "*Cornell University Food and Nutrition Policy Program*"¹¹ ;
- les fichiers de l'enquête budget-consommation de 1983/84 (EBC).

Entre les deux premières sources, qui dans de nombreux cas fournissent deux estimations différentes des mêmes agrégats, nous avons choisi de privilégier systématiquement les données de J.J. AERTS (après arbitrage), pour trois raisons principales :

¹⁰ COUR J.M., *op. cit.*

¹¹ GAUTHIER M., KYLE S., *A Social Accounting Matrix for Cameroon*, miméo, CUFNPP Working Paper, Cornell University, Washington, 1991, 44p.

- en premier lieu, le travail de J.J. AERTS est de meilleure qualité (il s'inscrit dans la durée, il mobilise le maximum d'informations de première main disponibles, il est plus cohérent) ;
- en second lieu, J.J. AERTS a établi des TES-TEE pour l'ensemble des années 84/85 - 90/91. Cette série s'avère particulièrement précieuse puisqu'elle permet de calibrer le modèle en reproduisant au mieux le cheminement constaté de l'économie camerounaise au cours de cette période ;
- enfin, notre choix assure la compatibilité des deux modèles (TABLO et le modèle d'équilibre général à construire), afin d'établir des comparaisons entre les résultats qu'ils fournissent¹².

Dans ce document nous décrivons la structure de la MACS_{DIAL} et les raisons qui nous ont conduits aux choix retenus.

I - LA STRUCTURE DE LA MACS_{DIAL} : les différents comptes

La MACS_{DIAL} comprend sept types de comptes :

- 1 - les Branches
- 2 - les Produits
- 3 - les Facteurs
- 4 - les Ménages
- 5 - l'Etat
- 6 - le Capital
- 7 - le Reste du Monde.

Nous détaillons ci-dessous le type d'agrégation que nous avons retenu pour les quatre premiers comptes.

Les branches

Notre décomposition sectorielle correspond à une agrégation de la nomenclature de J.J. AERTS. Nous distinguons 7 branches marchandes et une branche non marchande. Les comptes de branche non marchande (les services non marchands) sont exclus du TEI et intégrés dans le compte de l'Etat. Les 7 branches marchandes sont : **l'agriculture vivrière, l'agriculture de rente, la branche bois, la branche pétrolière, la branche industrielle, le BTP et les services marchands**. Les activités de raffinerie, distinguées par J.J. AERTS, ont été intégrées à la branche industrielle, tandis que les activités commerciales sont incluses dans les services marchands¹³ (tableau 1).

Les Produits

La MACS_{DIAL} compte 7 produits, identiques aux branches. Ce choix provient de contraintes imposées par le logiciel MAQM, qui ne peut traiter qu'un TEI carré (Branches*Produits). Pour construire la matrice [Produits*Ménages] il faut établir une table d'équivalence entre la nomenclature produit de l'EBC et la nôtre (tableau 2).

¹² Un des objectifs du travail de modélisation est d'identifier les meilleurs instruments pour différents types de questions posées.

¹³ Ce choix nous est imposé par le logiciel MAQM, qui ne peut traiter au niveau du TES qu'une matrice carrée. Isoler le commerce devenait impossible dans la mesure où s'il existe une branche "commerce", il n'y a pas de produit "commerce".

TABLEAU 1

Table d'équivalence entre les différentes agrégations

MACS CORNELL (11 branches)		MACS AERTS (10 branches)		MACS DIAL (7 branches)	
Food agriculture	(1)	Agriculture vivrière	(1)	1. Agriculture vivrière	
Export agriculture	(2)	Agriculture de rente	(2)	2. Agriculture de rente	
Forestry	(3)	Bois	(3)	3. Bois	
Modern agriculture	(2)	Pétrole	(4)	4. Pétrole	
Private food industries	(5)	Raffinerie	(5)	5. Industrie	
Public food industries	(5)	Industrie	(5)	6. BTP	
Private manufacturing	(5)	BTP	(6)	7. Services marchands	
Public manufacturing	(5)	Services marchands	(7)		
Construction	(6)	Services non marchands	(8)	8. Services non marchands	
Private services	(7)	Commerce	(7)		
Public services	(8)				

TABLEAU 2Table d'équivalence
entre les différentes nomenclatures de produits

EBC (nomenclature Cornell) (7 produits)		MACS DIAL (7 produits)	
Food agriculture	(1)	1. Agriculture vivrière	
Other agriculture	(2)	2. Agriculture de rente	
Forestry	(3)	3. Bois	
Food products	(5)	4. Pétrole	
Manufacturing products	(5)	5. Industrie	
Construction	(6)	6. BTP	
Services	(7)	7. Services marchands	

Les Facteurs

Nous distinguons quatre facteurs de production, deux types de travail et deux types de capital :

- 1 - le travail salarié ;
- 2 - le travail non-salarié ;
- 3 - le capital des entreprises individuelles ;
- 4 - le capital des sociétés et quasi-sociétés.

En ce qui concerne le travail, il nous a semblé douteux de ventiler la valeur ajoutée sectorielle par type de qualification du travail comme dans la MACS_{CORNELL} (travail non-qualifié formel et informel, travail qualifié, travail très qualifié), étant donné l'absence de données fiables dans ce domaine.

Par contre, les documents comptables établis par J.J. AERTS distribuent la valeur ajoutée (hors impôts indirects et nette de subventions à la production) en trois composantes : les salaires, l'EBE des entreprises individuelles et l'EBE des sociétés.

Le logiciel MAQM ne peut distinguer plusieurs types de capital accumulable (on peut néanmoins isoler un capital spécifique aux exportations de matières premières, et la terre). Cependant, l'EBE des entreprises individuelles rémunère à la fois le travail des travailleurs indépendants et le capital qu'ils avancent. Il est donc nécessaire d'isoler dans l'EBE des entreprises individuelles la part qui revient au travail de celle qui va au capital.

Dans le cadre de la modélisation d'équilibre général et du fonctionnement du logiciel MAQM, cette opération a trois avantages :

- elle autorise une estimation des fonctions de production sectorielles prenant en compte le travail non-salarié ou informel ;
- elle permet de caractériser la formation du revenu disponible de chaque catégorie de ménages en fonction des deux types de travail ;
- et surtout elle permet de réévaluer la rémunération du capital et donc le stock de capital du montant du capital détenu par les entreprises individuelles ¹⁴.

Les Ménages

Dans la littérature sur les MACS, deux types de critères sont alternativement (ou conjointement) retenus pour classer les ménages :

- un premier, basé sur la distribution du revenu des ménages ;
- un second, basé sur une classification socio-démographique.

Dans le cas de la MACS_{CORNELL}, les deux critères ont été combinés (riches/pauvres, nord/sud, urbain/rural, activités agricoles/ non-agricoles) pour aboutir à une typologie en 7 classes de ménages.

¹⁴ Si la notion de branche informelle est absente dans notre MACS (faute d'informations adéquates), c'est bien elle qu'on tente d'approcher à travers les entreprises individuelles. En effet, il paraît peu raisonnable de considérer que cette branche n'emploie pas de capital (comme dans la modélisation de la Côte-d'Ivoire) alors que les calculs précis effectués sur le Niger à partir d'une enquête spécifique sur la branche informelle montrent que 56,5% de la rémunération totale du capital va au capital des entreprises informelles. Dans notre MACS, 16,5% de la rémunération du capital va aux EI (voir plus loin matrice (facteurs*branches)). Voir DOROSH P.A., NSSAH E.B., *A Social Accounting Matrix for Niger: Methodology and Results*, CFNPP, Working Paper n°18, Washington, décembre 1991, 60p. et LAMBERT S., SUWA A., *Un modèle d'équilibre général calculable appliqué à la Côte-d'Ivoire*, STATECO n° 69-70.

Pour notre part, deux principes de base ont guidé notre choix :

- un principe de parcimonie, compte tenu du peu d'informations disponibles sur les ménages ;
- l'exclusion *a priori* du critère de distribution des revenus.

En ce qui concerne ce second principe, l'utilisation d'un critère fondé sur la distribution du revenu (quantiles de revenu) pour définir les classes de ménages dans un modèle où cette distribution est endogène, se heurte à un certain nombre de difficultés non résolues quant au traitement de la mobilité (ou migration) des ménages entre classes. En effet, tandis qu'au cours du temps, on peut toujours classer avec la même règle un ménage selon la profession de son chef ou sa région, en revanche, chaque année, un ménage sera classé dans un quantile ou un autre en fonction de l'évolution des revenus des autres ménages. Par exemple, l'élasticité-revenu de sa consommation ne dépendra pas seulement de ses caractéristiques propres, mais aussi de l'évolution de la distribution des revenus.

Finalement, notre décomposition se présente comme une agrégation de celle utilisée pour la MACS^{CORNELL}. Des classifications automatiques sur la structure et le montant des coefficients budgétaires des 7 catégories de ménages de Cornell nous ont conduit à retenir trois classes de ménages¹⁵ :

- 1 - les ménages ruraux agricoles ;
- 2 - les ménages ruraux non-agricoles ;
- 3 - les ménages urbains.

Les ménages sont classés dans chaque catégorie en fonction de deux critères (tableau 3) :

- le lieu d'habitation (critère géographique) ;
- la branche d'activité du chef de ménage (critère économique).

TABLEAU 3

Répartition des ménages par catégorie

RURAUX AGRICOLES	RURAUX NON-AGRICOLES	URBAINS
Hors Douala & Yaoundé	Hors Douala & Yaoundé	Douala & Yaoundé
Chef de ménage travaillant dans l'agriculture	Chef de ménage travaillant dans une branche non-agricole	

Notons que cette typologie est établie en fonction de l'emploi principal déclaré par le chef de ménage dans l'enquête budget-consommation. Ce choix a deux implications quant à l'origine du revenu des facteurs de chaque catégorie de ménage. En premier lieu, chaque ménage peut tirer ses revenus d'activité de différents types de facteurs, au prorata de l'apport de chaque membre actif du ménage. En second lieu, les emplois secondaires des différents membres du ménage (et par conséquent, les revenus qui en sont tirés) ne sont pas pris en compte puisqu'il n'existe aucune source d'informations à leur sujet (voir plus loin, la matrice [Ménages * Facteurs] pour le traitement de ce problème).

¹⁵ La décomposition nord/sud est apparue comme secondaire dans nos traitements statistiques.

II - LA FORMATION DU REVENU DES FACTEURS : la matrice [Branches * Facteurs]

Cette matrice affecte le revenu des différentes branches aux quatre facteurs de production. Elle est tirée du TES de J.J. AERTS, moyennant quelques hypothèses supplémentaires. Du côté des branches, il faut procéder aux agrégations permettant de passer du TES d'AERTS à la MACSDIAL. Du côté des facteurs, il faut décomposer l'EBE des entreprises individuelles de chaque branche entre, d'une part, la rémunération du travail non-salarié et, d'autre part, la rémunération du capital des entreprises individuelles.

Le problème principal est donc de décontracter l'EBE des EI entre travail non-salarié et capital des EI. En l'absence de données sur le coût du capital, la solution consiste à imputer le revenu du travail non-salarié en fonction du revenu moyen de cette catégorie de travail par branche et du nombre de non-salariés par branche ; la rémunération du capital étant déterminée par solde.

Comme il n'existe pas de séries de revenu moyen des travailleurs non-salariés, nous sommes calés sur une estimation du salaire moyen par branche. D'une part, nous faisons l'hypothèse qu'au sein de chaque branche, la rémunération du travail des indépendants *stricto sensu*¹⁶ est égale au salaire moyen. D'autre part, les aides familiaux et apprentis sont rémunérés sur le revenu de l'entrepreneur individuel.

$$\text{TRAVNSAL}_i = (\text{TRAVSAL}_i / \text{Nsal}_i) * \text{Nindep}_i$$

avec :

- TRAVNSAL_i** : rémunération du travail non-salarié dans la branche i
TRAVSAL_i : salaires versés dans la branche i (TES_{AERTS})
Nsal_i : nombre de salariés dans la branche i (EBC)
Nindep_i : nombre d'indépendants dans la branche i (EBC)

Les clefs de répartition obtenues, entre le travail non-salarié (TRAVNSAL) et le capital des EI (KAPEI), sont les suivantes, dans la nomenclature plus agrégée que la nôtre de l'EBC (tableau 4) :

TABLEAU 4

Rémunération des facteurs dans les entreprises
individuelles non-agricoles

	% TRAVNSAL	% KAPEI	TOTAL
Industrie	85.1	14.9	100
BTP	83.4	16.6	100
Services marchands + commerce	86.6	13.4	100

¹⁶ Il s'agit des patrons et des travailleurs à compte propre.

Comme on le voit, elles sont toutes voisines de 15% pour les trois branches non-agricoles. Pour simplifier, nous avons donc retenu **une clef de répartition unique de 15%** pour les trois branches non-agricoles et pour la sylviculture (le bois).

Dans l'agriculture, la rémunération des indépendants estimée selon cette méthode dépasse largement l'EBE des EI donnée par le TES (ce qui impliquerait une rémunération du capital agricole négative). En l'absence d'information spécifique sur le capital dans l'agriculture (volume et prix), nous avons tenté de traiter ce problème en proposant une réponse à la question suivante : la fonction de production des entreprises individuelles agricoles est-elle plus ou moins intense en capital que celle des branches non-agricoles ?

En premier lieu, on peut penser que les EI agricoles emploient moins de capital-machines que les EI non-agricoles. Mais en sens inverse, le capital des EI agricoles est aussi constitué de "terre" et de "plants", facteurs inexistant dans les EI non-agricoles.

Finalement, nous avons adopté une clef unique de 15% pour l'ensemble des EI (cette hypothèse peut sembler forte mais elle a été retenue en l'absence d'autres informations). Ceci nous a permis d'aboutir à l'estimation de la matrice de comptabilité sociale ; par ailleurs, la modélisation développée en aval a nécessité des calculs complémentaires (voir encadré 1).

ENCADRE 1

Au-delà de la MACS : le calcul des rémunérations du travail par branche

Si les ratios par tête (rémunération moyenne par branche et par facteur, consommation moyenne par ménage, etc.) n'apparaissent jamais dans la MACS, ils y sont implicites. Il est salutaire de se livrer à ces calculs afin de tester la cohérence des agrégats (masse et effectif). Cet exercice nous était de toute manière imposé par le modèle en aval, qui nécessite comme inputs la distribution de l'offre de travail par branche et type de travail, ainsi que la rémunération moyenne par branche. Comme on va le voir, les premiers calculs réalisés nous ont conduit à modifier les comptes obtenus.

La confrontation de la masse salariale du TES et de la rémunération imputée au travail des indépendants (voir ci-dessus) avec la population active par statut et par branche tirée de l'EBC 83/84 conduit à des rémunérations moyennes irréalistes, tant en niveaux qu'en termes relatifs. Par exemple, le salaire moyen dans l'industrie calculé par cette méthode était de 5,09 millions de Fcfa par an alors que le recensement industriel de 1983/84 donne pour le même ratio 1,69 million. D'autre part, tous les salaires moyens sectoriels, même dans l'agriculture, se révèlent largement supérieurs à celui de la fonction publique connu par ailleurs (sources FMI).

Ces chiffres surestimés peuvent provenir de deux sources d'erreurs :

- d'une surestimation de la masse salariale (TES) ;
- d'une sous-estimation des effectifs employés (EBC).

Nous ne disposons d'aucune information supplémentaire pour remettre en question les chiffres du TES. En revanche, plusieurs autres sources de données nous incitent à revoir la distribution de la population active par statut et par branche telle qu'elle ressort de l'EBC.

Nous avons utilisé deux types de sources :

- *les recensements d'établissements :
 - le recensement industriel (1983/84) ;
 - le recensement des établissements de moins de 10 salariés (1985) ;
 - les DSF 89/90.
- *les sources auprès des ménages :
 - le Recensement Général de Population et de l'Habitat (1987) ;
 - l'enquête pilote sur l'emploi à Yaoundé (1990/91).

Les trois branches non-primaires.

Nous avons privilégié les sources directes auprès des établissements qui mesurent les postes de travail, compatibles avec la comptabilité nationale, et non les emplois. Nous sommes donc partis de la donnée qui nous paraissait la plus fiable : les effectifs salariés de l'industrie qui s'élevaient à 70 000 en 1983/84. La prise en compte d'un taux de croissance de 3% entre 1983/84 et 1984/85, ainsi que des salariés des petits établissements, nous a conduits à estimer à 80 000 l'ensemble des postes salariés dans la branche industrielle, contre 31 000 dans l'EBC. Le salaire moyen associé à ce nouvel effectif s'élève à 1,97 million de Fcfa, ce qui semble assez raisonnable.

Pour les deux autres branches non-primaires, nous nous sommes calés sur une hiérarchie des salaires moyens issue des DSF 89/90 et de l'enquête pilote 90/91. Nous obtenons 1,97 million dans le BTP et 2,11 dans les services marchands et le commerce, soit respectivement les effectifs salariés suivants : 47 000 au lieu de 37 000 (EBC), et 145 000 au lieu de 61 000 (EBC). Enfin, l'hypothèse que la rémunération moyenne du travail des indépendants est égale au salaire moyen nous a permis de réestimer les effectifs de non-salariés.

L'agriculture et le bois.

Une comparaison avec les TES de la Côte-d'Ivoire et du Gabon nous a révélé une surestimation importante des salaires versés, dans l'agriculture vivrière tout d'abord et dans une moindre mesure dans l'agriculture de rente. Cette surestimation suffisait à expliquer le montant aberrant obtenu pour le salaire agricole (1,85 million Fcfa par an). Cette fois, nous avons donc commencé par produire un nouveau TES avec des masses salariales réduites, en appliquant les ratios ivoiriens concernant la part des salaires dans la production pour les deux branches agricoles. La masse salariale excédentaire a été transférée à l'EBE des EI.

Concernant les effectifs salariés et non-salariés travaillant dans l'agriculture, la seule source alternative à l'EBC était le Recensement de Population de 1987. La cohérence de ces deux sources ne semble pas avoir été assurée. Ainsi, le taux de croissance annuel moyen de la population totale et de la population active, tel qu'il ressort de la comparaison des deux sources était respectivement de 1,02% et 5,15%. Nous avons donc décidé de nous caler sur un taux de croissance de la population active de 3% l'an, ce qui nous a conduit à réévaluer la population active par rapport à l'EBC de 200 000 actifs occupés environ.

Sur la base d'une estimation de 2 millions d'actifs occupés dans les trois branches agricoles, la rémunération moyenne du travail s'élève à 0,29 million de Fcfa. Nous avons supposé qu'elle était identique dans les trois branches ; que la main-d'oeuvre non rémunérée (aides familiaux, apprentis) était égale, comme dans l'EBC, à 44,5 % du total des non-salariés ; et enfin nous avons continué à rémunérer le travail des indépendants au salaire moyen. Cette batterie de trois hypothèses permet de reconstituer les effectifs et les revenus moyens par branche et par catégorie figurant dans les tableaux ci-dessous.

Actifs occupés par statut et branche d'activité

En milliers	Salariés	Indépendants	Aides & apprentis
Agriculture vivrière	8	937	516
Agriculture de rente	30	203	112
Bois	32	74	41
Pétrole	6	0	0
Industrie	80	82	18
BTP	47	38	4
Services marchands + commerce	145	275	57
Gouvernement	169	0	0
TOTAL	517	1609	748

Source : Estimations DIAL à partir de différentes sources.

Revenus moyens du travail par branche d'activité
dans la MACSDIAL

En milliers de FCFA	Travail salarié	Travail indépendant	Travail non-salarié
Agriculture vivrière	460	460	290
Agriculture de rente	420	420	260
Bois	370	370	230
Pétrole	3870	-	-
Industrie	1970	1970	1600
BTP	1970	1970	1770
Services marchands + commerce	2110	2110	1760
Gouvernement	1670	-	-
TOTAL	1320	660	440

Note : Le travail non-salarié comprend les indépendants et les travailleurs non rémunérés (apprentis et aides familiaux).
Source : Estimations DIAL.

III - LES REVENUS DES FACTEURS DISTRIBUES AUX MENAGES : la matrice [Ménages * Facteurs]

Cette matrice distribue le revenu des facteurs, déterminé dans la matrice précédente pour chaque branche, aux différentes catégories de ménages. Il faut faire une hypothèse sur les rémunérations par tête dans chaque catégorie de ménages. Habituellement et faute d'informations plus détaillées, on suppose que pour chaque branche et chaque statut (c'est-à-dire chaque type de facteur)¹⁷, le revenu moyen par tête est identique quelle que soit la catégorie de ménage. Or, le coût de la vie n'étant pas le même dans les grandes villes, dans les petites villes et à la campagne, cette première hypothèse est peu crédible.

A partir des grilles de salaires officielles (décrets N°83/531 à 533 du 4 novembre 1983), dont les zones géographiques recourent notre catégorisation des ménages, nous avons calculé une moyenne des salaires relatifs (à qualification fixée : grade et échelon) entre les trois catégories de ménages¹⁸.

Par rapport aux salaires en zone rurale, nous avons trouvé une différence de 4% en moyenne en faveur des ruraux non-agricoles, et de 22% à Douala et Yaoundé. Nous en avons déduit des coefficients correctifs à appliquer au calcul des revenus du travail par branche et par catégorie de ménages :

$$A_{mfi} = [c_m N_{mf}^i / (\sum_m c_m N_{mf}^i)] * M_f^i, \quad A_{mf} = \sum_i A_{mfi}$$

avec :

- A_{mfi} : revenu du facteur f distribué aux ménages de la catégorie m dans la branche i
- c_m : coefficient correcteur = 1 ou 1,04 ou 1,22
- N_{mf}^i : nombre de travailleurs de la branche i et du facteur f appartenant aux ménages de la catégorie m (EBC)
- M_f^i : revenu (hors taxes directes) du facteur f distribué aux ménages dans la branche i (TES)

Pour les deux facteurs travail, et pour chaque branche de la nomenclature de l'EBC, nous avons donc calculé selon cette formule le revenu reçu par chaque catégorie de ménage. Dans l'agriculture et pour le travail non-salarié, nous avons directement affecté l'autoconsommation aux ruraux agricoles et n'avons fait porter le calcul que sur le revenu restant. Le revenu provenant du capital des EI est calculé à partir du revenu du travail non-salarié en appliquant la proportion de 15% imputée ci-dessus.

Le TEE fournit le revenu du capital des SQS (KAPSQS) distribué aux ménages : 99,2 milliards. Nous avons supposé que les ménages ruraux agricoles ne percevaient aucun revenu de ce facteur, et nous avons réparti ce montant entre les deux autres catégories, au prorata de leurs effectifs salariés¹⁹ (tableau 5).

¹⁷ Le statut dans l'emploi (salarié ou travailleur indépendant) permet de connaître le type de facteur perçu (salaire ou EBE).

¹⁸ Zone III : zone rurale, zone II : villes intermédiaires, zone I : grandes villes. Les différences de salaires nominaux obtenues entre les 3 zones ne signifient pas que les salaires réels ne soient pas identiques dans la mesure où elles traduisent en partie des différences dans les niveaux régionaux des prix à la consommation. Rappelons enfin qu'au Cameroun, le montant de tous les salaires du privé est codifié et fonction de trois critères (zone, échelon, grade). Une autre grille fixe le montant des salaires du public.

¹⁹ Il est en effet peu probable que les actifs non-salariés détiennent du capital des SQS.

TABLEAU 5

Actifs par statut d'activité et catégorie de ménages

En milliers	Salariés	Non-salariés	Total
Ruraux agricoles	154	1906	2060
Ruraux non-agricoles	149	452	601
Urbains	301	131	432
Total	604	2489	3093

Source : Estimations DIAL à partir de différentes sources.

Cependant, une fois calculée la consommation de chaque catégorie de ménages (voir ci-dessous), il est apparu que les taux d'épargne résultants ne pouvaient correspondre à la réalité, dans le cas des ménages ruraux. En effet, on trouvait une épargne négative pour les ruraux agricoles (taux d'épargne de -17%), un taux de 37% pour les ruraux non-agricoles, et de 18,5% pour les urbains. Ces distorsions avaient trois origines possibles :

- la méthode utilisée pour calculer les revenus du travail par catégorie de ménages ;
- l'existence d'importants transferts entre les ménages ;
- l'évaluation de la consommation pour chaque catégorie de ménages.

Nous avons considéré que la construction de la matrice de consommation [**Produits * Ménages**] ne posait pas de problèmes²⁰. D'autre part, nous n'avons pas voulu ajouter une matrice de transferts entre les catégories de ménages, faute d'informations à ce sujet et pour ne pas alourdir la modélisation d'un autre thème difficile à traiter.

Mais surtout, la méthode décrite précédemment nous est apparue pouvoir être entachée d'un biais allant dans le sens d'une sous-estimation des revenus des ménages ruraux agricoles. En effet, l'EBC ne relève pas les activités secondaires. Or, on peut penser que ces activités secondaires, salariées ou non, sont plus fréquentes dans les ménages d'agriculteurs (saisonnalité agricole, pluri-activité, etc.). En se reposant sur la seule activité principale, notre méthode sous-évalue les revenus des facteurs des ménages agricoles provenant des branches non-agricoles : industrie (artisanat), BTP, et surtout services et commerce.

Nous avons donc choisi d'augmenter les parts du revenu du travail des branches non-agricoles dévolues aux ménages ruraux agricoles, au détriment des ménages ruraux non-agricoles. Cela revient à effectuer un transfert de la seconde catégorie vers la première, au niveau de la matrice [**Ménages * Facteurs**]. En l'absence totale d'informations sur l'épargne des ménages²¹, le montant total de ce transfert a été fixé de manière à homogénéiser les taux d'épargne entre les deux catégories, soit **16,5% de taux d'épargne**. 335,3 milliards ont donc été déplacés à raison de 100 milliards pour le travail salarié, 200 milliards pour le travail non-salarié et 35,3 milliards pour le revenu du capital des EI. Le revenu des ménages urbains n'a pas été modifié (**18% de taux d'épargne**). Là aussi, cette hypothèse est forte et a dû être retenue en l'absence d'autres informations.

²⁰ Dans la mesure où nous avons décidé de nous caler sur le TES_{AERTS} (consommation par produit), et de répartir la consommation par produit et par catégorie de ménages en fonction des données de l'EBC.

²¹ L'EBC n'ayant pas saisi les revenus, il est impossible de calculer l'épargne des différentes catégories de ménages.

On aboutit à la structure suivante pour le revenu hors taxes des facteurs perçu par les ménages (tableaux 6 et 7) :

TABLEAU 6

Composition du revenu des classes de ménages par facteur

	Travail salarié (TRAVSAL)	Trav. non-salarié (TRAVNSAL)	Capital des EI (KAPEI)	Capital des SQS (KAPSQS)	Total
Ruraux agricoles	16.1	71.3	12.6	0.0	100.0
Ruraux non-agricoles	39.9	44.8	7.9	7.4	100.0
Urbains	58.4	29.6	5.2	6.7	100.0
Total	34.2	52.6	9.3	3.9	100.0

Source : Estimations DIAL.

TABLEAU 7

Revenus disponibles moyens par catégorie de ménages
(revenus hors taxes y compris prestations sociales et transferts provenant de l'étranger)

en milliers de FCFA	Revenu par ménage	Revenu par U.C. (*)
Ruraux agricoles	1121	323
Ruraux non-agricoles	2292	598
Urbains	2378	626
Ensemble	1580	439

Source : Estimations DIAL.

(*) U.C.: Unité de consommation.

0,2 de 0 à 6 ans

0,3 de 7 à 12 ans

0,5 de 13 à 17 ans

1 pour 18 ans et plus

IV - LES REVENUS DES FACTEURS PERÇUS PAR LES AUTRES AGENTS

Le Gouvernement

Le Gouvernement perçoit l'impôt sur le revenu, les cotisations sociales, l'impôt sur les bénéfices, et des transferts provenant des entreprises publiques (pétrole et trois branches non-primaires). En faisant porter toutes les taxes directes sur les facteurs et non sur les ménages, nous nous écartons du canevas originel de la matrice. Le revenu distribué aux ménages calculé dans la section précédente est donc le revenu disponible net (hors taxes directes). La présentation choisie regroupe ainsi sur une même ligne (Gouvernement*Facteurs) toutes les taxes directes perçues par le Gouvernement, qu'elles portent sur le revenu des ménages ou du capital (des EI, et surtout des SQS).

En ce qui concerne la part de l'EBE des SQS versée directement à l'Etat, nous n'avons pas voulu bâtir une matrice où les revenus du capital seraient d'abord *fictivement* distribués aux ménages pour être ensuite imposés. Ainsi, dans le cas de la branche pétrolière, la plus grande part des bénéfices alimente directement le compte de l'Etat : pour seulement 55,7 milliards sous la forme d'impôts directs mais pour 277,9 milliards en transferts. Toutes branches confondues, l'impôt sur les bénéfices, les cotisations sociales, et la distribution de l'EBE des SQS à l'Etat s'élèvent respectivement à 107,7 milliards, 21,3 milliards et 346,6 milliards, soit 474,8 au total.

D'après le TEE, l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP) s'élève en 84/85 à 46,1 milliards et les cotisations sociales à 7,2 milliards. Une étude sur 9400 contribuables de Yaoundé, citée dans le rapport du FMI de 1991 sur les recettes fiscales ²², indique que 84% des recettes de l'IRPP proviennent des salaires. Nous avons considéré que les cotisations sociales portaient uniquement sur les salaires. Le reste de l'IRPP a été réparti entre le travail non-salarié et le capital des EI à raison de 85% et 15% (comme pour les revenus de ces facteurs).

Le Capital (les Firmes)

Sur cette ligne sont portés les intérêts versés par les ménages aux banques (11 milliards), considérés comme un revenu provenant des trois premiers facteurs, et surtout les bénéfices retenus par les SQS (299,4 milliards).

Le Reste du Monde

Sur cette ligne sont portés les 2 milliards de salaires envoyés à l'étranger présents dans le TEE, et surtout le revenu du capital des SQS rapatrié : 286 milliards, dont 96 milliards sous forme d'intérêts.

V - CONSOMMATION ET EPARGNE : la matrice [Produits * Ménages]

Elle donne la répartition de la consommation de chacun des sept produits par type de ménage. Nous avons réparti la consommation de chaque produit donnée par le TES^{AERTS} entre les trois catégories de ménages, en appliquant la répartition donnée par l'EBC. Signalons à ce propos une divergence très importante entre la consommation du TES : 2219 milliards et la consommation évaluée par l'EBC extrapolée, 1200 milliards.

$$A_{bm} = (C^{EBC}_{bm} / C^{EBC}_b) * C^{AERTS}_b$$

avec :

A_{bm}	:	consommation en bien b pour les ménages de la catégorie m
C^{EBC}_{bm}	:	consommation en bien b pour les ménages de la catégorie m (EBC)
C^{EBC}_b	:	consommation totale en bien b (EBC)
C^{AERTS}_b	:	consommation totale en bien b (TES)

²² NASHASHIBI K., OUANES A., CLAWSON P., *Les recettes fiscales au Cameroun : analyse et possibilités de réformes*, FMI, Département des finances publiques, mars 1991.

On obtient ainsi la matrice des structures de consommation suivante (tableau 8) :

TABLEAU 8

Répartition de la consommation par classe de ménage

%	Ruraux agricoles	Ruraux non-agricoles	Urbains	TOTAL
Agriculture vivrière	38.5	22.3	10.9	26.4
Agriculture de rente	3.2	2.7	0.9	2.4
Bois	1.8	4.9	5.7	3.8
Industrie	43.9	53.3	54.2	49.4
Services marchands	11.2	12.8	24.6	15.2
Services non march.	1.4	4.0	3.7	2.8
TOTAL	100.0	100.0	100.0	100.0
Taux d'épargne	16.9	16.4	17.9	17.1

Source : estimations DIAL. Il faut noter que la consommation de produits alimentaires transformés est incluse dans la consommation de produits industriels, ce qui explique la part apparemment très faible de l'agriculture dans la structure présentée. D'autre part, l'autoconsommation est incluse dans chaque rubrique, valorisée au prix du marché.

L'encadré 2 fournit une récapitulation des comptes de ménages.

ENCADRE 2**LE COMPTE DES MENAGES : RECAPITULATION**

Nous présentons ici le compte du ménage moyen camerounais et des trois classes de ménages, tel qu'il ressort de la MACS. Tous les montants sont donc rapportés au nombre de ménages et sont exprimés en milliers de FCFA.

Ménage moyen

Emplois		Ressources	
Consommation :	1310	Revenu hors taxe des facteurs :	1500
. produits vivriers :	345	. salaires :	553
. produits de rente :	32	. travail non-salarié :	754
. bois :	50	. capital des EI :	133
. produits industriels :	647	. capital des SQS :	60
. services marchands :	199		
. services non marchands :	37	Prestations sociales :	66
Epargne :	269	Transferts du RdM :	13

Note : comme signalé précédemment, dans la MACS, l'IRPP et les cotisations sociales sont payés par les facteurs. Les salaires rapatriés sont traités comme des transferts du facteur "travail salarié" au Reste du Monde. La FBCF des EI et la FBCF logement sont agrégées avec les autres formes de FBCF dans le compte de Capital.

Ménage rural

Emplois		Ressources	
Consommation :	932	Revenu hors taxe des facteurs :	1081
. produits vivriers :	359	. salaires :	174
. produits de rente :	29	. travail non-salarié :	771
. bois :	18	. capital des EI :	136
. produits industriels :	409	. capital des SQS :	0
. services marchands :	104		
. services non marchands :	13	Prestations sociales :	26
Epargne :	194	Transferts du RdM :	19

Ménage rural non-agricole

Emplois		Ressources	
Consommation :	2110	Revenu hors taxe des facteurs :	2357
. produits vivriers :	469	. salaires :	942
. produits de rente :	57	. travail non-salarié :	1054
. bois :	104	. capital des EI :	186
. produits industriels :	1125	. capital des SQS :	175
. services marchands :	270		
. services non marchands :	85	Prestations sociales :	155
Epargne :	414	Transferts du RdM :	12

Ménage urbain

Emplois		Ressources	
Consommation :	1951	Revenu hors taxe des facteurs :	2238
. produits vivriers :	213	. salaires :	1309
. produits de rente :	19	. travail non-salarié :	662
. bois :	112	. capital des EI :	117
. produits industriels :	1057	. capital des SQS :	150
. services marchands :	478		
. services non marchands :	72	Prestations sociales :	134
Epargne :	427	Transferts du RdM :	6

VI - LE COMPTE DES AUTRES AGENTS : Gouvernement, Capital, Reste du Monde

Le compte du Gouvernement

La plupart des éléments du compte des administrations proviennent directement du TES : consommations intermédiaires en Services Non Marchands (SVNM), taxes indirectes sur la production, droits de douane sur les importations, salaires des fonctionnaires, revenu du capital des services non marchands. D'autres éléments ont déjà été exposés dans la section IV : IRPP, impôt sur les BIC et BNC, cotisations sociales, transferts du revenu du capital des entreprises publiques. Les transferts en capital provenant de l'extérieur sont tirés du TEE, de même que les prestations sociales versées aux ménages. Ces dernières, comme la consommation des ménages en services non marchands (TES), ont été réparties entre les catégories de ménages au prorata du nombre de salariés dans chaque catégorie.

Le compte du Gouvernement

Emplois		Ressources	
Consommations intermédiaires des SVNM :	127.3	Taxes indirectes sur la production (nettes des subventions) :	170.4
		Droits de douane :	118.6
Salaires :	281.7	IRPP + Cot. soc. :	53.3
Rev. du capital des SVNM :	10.2	Impôt sur les BIC et BNC + Cot. soc. + Transf. des entr. pub. :	474.8
Prestations sociales versées aux ménages :	112.4	Consommation des ménages en SVNM :	61.2
. ruraux agricoles :	24.2		
. ruraux non-agricoles :	47.4		
. urbains :	40.8	Transferts en capital du RdM :	26.0
Intérêts payés au RdM :	35.0		
		Epargne budgétaire :	+ 337.8

Le compte de Capital

La FBCF que présente la MACS cumule l'investissement public, l'investissement des sociétés et des ménages (TES). Le calcul des bénéfices retenus a été exposé au chapitre IV, celui de l'épargne des ménages au chapitre V.

Le compte de Capital

Emplois		Ressources	
FBCF totale :	954,4	Administrations publiques :	37.8
		Bénéfices retenus :	10.4
		Epargne des ménages :	56.7
		Transferts RdM :	11
		Capacité de financement de la Nation :	61.5

Le compte du Reste du Monde

Toutes les informations de ce compte proviennent du TEE. Les transferts du Reste du Monde aux ménages ont été répartis entre catégories de ménage au prorata du nombre de ménages dans chaque catégorie.

Notons que la capacité de financement de la Nation qui apparaît dans la MACS_{DIAL} à l'intersection de la colonne "Capital" et de la ligne "Reste du Monde" aurait aussi pu être enregistrée à l'intersection de la colonne "Reste du Monde" et de la ligne "Capital". Notre choix a été motivé par le fait que nous voulions isoler les 11 milliards payés par le Reste du Monde aux SQS, présents dans le TEE.

Le compte du Reste du Monde

Emplois		Ressources	
Exportations :	1320.2	Importations :	896.0
Transferts du RdM aux ménages :	23.0	Salaires expatriés	2.0
. ruraux agricoles :	17.4	Bénéfices expatriés :	286.0
. ruraux non-agricoles :	3.8		
. urbains :	1.8	Paiements d'intérêt du Gouvernement au RdM :	35.0
Transferts du RdM au Gouvernement :	26.0		
Paiements d'intérêts du RdM aux SQS :	11.0		

CONCLUSION

Les lacunes de l'information statistique

Tout au long de ce travail, nous nous sommes heurtés à certains manques d'informations statistiques. A plusieurs reprises, nous avons donc été contraints de formuler des hypothèses, sous peine de ne pouvoir remplir complètement le cadre. Ces manques relèvent de deux ordres :

- *les comptes nationaux* : nous avons eu la chance de disposer du travail considérable de J.J. AERTS mettant en cohérence des agrégats parfois contradictoires, sous la forme d'un TEE et d'un TES pour l'année 1984/85. En dépit de ce travail préliminaire certaines incertitudes demeurent ²³ ;
- *les statistiques sur les ménages* : les enquêtes Emploi et Budget-Consommation sont des éléments essentiels pour reconstituer la formation et la distribution du revenu des facteurs, la consommation et l'épargne de chaque classe de ménages. Dans le cas du Cameroun, il n'existe pas d'enquête Emploi nationale. Quant à l'EBC 1983/84, elle ne saisit ni les revenus, ni l'emploi secondaire des actifs.

Cette dernière lacune a plusieurs conséquences. Comme l'EBC ne relève que l'activité principale des individus, il n'est pas possible d'identifier l'ensemble des sources de revenu des ménages. C'est un handicap important pour le passage du revenu des facteurs au revenu des classes de ménages. Comme de plus elle ne relève pas les revenus, on ne dispose pas d'estimation des taux d'épargne. Enfin, faute d'une enquête sur les entreprises individuelles, on ne connaît pas la répartition de l'EBE des EI entre travail et capital.

Or négliger le capital des EI revient à sous-estimer le capital de chaque branche. Nous avons donc été obligés d'imputer cette répartition à partir d'hypothèses sur les rémunérations du travail des entrepreneurs individuels.

Toutes ces remarques plaident pour la confection d'une nouvelle année de base de la comptabilité nationale à court terme ²⁴.

Les contraintes de la modélisation

En aval de ce travail, la modélisation EGC prévue fixe en partie le cadre nécessaire de la MACS. Cette contrainte peut amener à perdre une partie de l'information comptable, et à rendre plus imprécise l'image de l'économie camerounaise retracée par la MACS. Dans notre cas par exemple, nous n'avons pas pu isoler la branche du commerce (il est agrégé à la branche des services), bien que les marges commerciales méritent par leur ampleur d'être traitées à part. Il en est de même de la propriété publique du capital et des entreprises. Les informations détaillées sur les recettes de l'Etat présentes dans le TEE n'ont pu être retraduites dans la MACS en distinguant particulièrement impôts directs des sociétés privées et transferts des entreprises publiques à l'Etat.

En définitive, outre les incertitudes portant sur les comptes nationaux de base, certains résultats de notre travail demeurent néanmoins hypothétiques. Il s'agit principalement de la clef de répartition entre rémunérations du travail et du capital dans les EI agricoles (15%), et du taux d'épargne des ménages (autour de 17% pour les trois classes de ménages retenues).

Cependant, à notre sens, la MACS_{DIAL} donne l'image la moins déformée possible de l'économie camerounaise, compte tenu des informations disponibles et dans le cadre adopté.

²³ Sur la répartition de l'investissement par branche, sur les revenus pétroliers, l'épargne, etc.

²⁴ Il semble que la DSCN s'oriente vers une telle solution. La période actuelle pourrait fournir une base adéquate compte tenu de l'accumulation d'informations statistiques diverses en cours ou à point d'être collectées (Recensement Industriel, Enquête Emploi, Enquête Camerounaise Auprès des Ménages, etc.).

		FACTEURS				MENAGES				GOUVT	CAPITAL	RDM	TOTAL	
		TRAVSAL	TRAVNSAL	KAPEI	KAPSQS	sstot	RURAGR	RUNAGR	URBAIN	sstot				
ACTIVITES	AGRV												686,7	
	AGRR												405,1	
	BOIS												197,3	
	PETR												809,8	
	IND												1909,9	
	BTP												383,9	
SVM												2085,6		
sstot													6478,3	
BIENS	AGRV						377,7	143,2	65,1	586	16,2	58,2	9,5	704
	AGRR						31,3	17,3	5,6	54,2	0	-2,7	232,5	435,8
	BOIS						17,8	31,7	34,1	83,7	0	12,7	43,4	197,4
	PETR						0,0	0,0	0,0	0	0	0	681,6	809,8
	IND						430,5	343,1	322,3	1095,9	49,6	422,2	136,2	2619,3
	BTP						0,0	0,0	0,0	0	0	367,8	0	383,8
SVM						109,9	82,4	145,9	338,2	61,5	96,2	21,7	2342,6	
sstot							967,3	617,7	573,0	2158	127,3	954,4	1320,2	7492,7
FACTEURS	TRAVSAL										281,7		922,3	
	TRAVNSAL										0		1347,4	
	KAPEI										0		237,8	
	KAPSQS										10,1		1159,4	
sstot											291,8		3666,9	
MENAGES	RURAGR	183,7	811,8	143,3	0	1138,8					24,2	17,4	1180,4	
	RUNAGR	287,1	321,8	58,8	53,4	718,9					47,4	3,8	770,1	
	URBAIN	399,3	202,0	35,6	45,8	682,7					40,8	1,8	725,3	
	sstot		870,1	1335,4	235,7	99,2	2540,5					112,4	23	2675,9
GOUVT		45,9	6,3	1,1	474,8	528,1	13,2	25,8	22,2	61,2			26	904,3
CAPITAL		4,3	5,7	1	299,4	310,4	200,0	126,6	130,1	456,7	337,8		11	1115,9
RDM		2	0	0	286	288					35	161,2		1380,2
TOTAL		922,3	1347,4	237,8	1159,4	3666,9	1180,5	770,1	725,3	2675,9	904,3	1115,6	1380,2	23714,1

enum 12322 FA
F B 39615

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES
DEPARTEMENT DES RELATIONS INTERNATIONALES ET DE LA COOPERATION
Division des Etudes et Méthodes Statistiques pour le Développement

STATECO

6 MAI 1994

n° 75-76 - Septembre-Décembre 1993

ISSN : 0224 - 098 - X

		<u>Pages</u>
S	- Editorial	3
O	- La révision 4 du Système de Comptabilité Nationale <i>Interview d'André VANOLI par Pierre MULLER</i>	5
M	- Michel SERUZIER	
M	Propositions pour mesurer l'aide internationale (éléments caractéristiques et enregistrement en comptabilité nationale)	35
A	- Fara RAVOLOLONDAMIARANA	
I	Méthodologie de confection des comptes des entreprises d'assurance à Madagascar	69
R		
E	X - Denis COGNEAU et François ROUBAUD Une matrice de comptabilité sociale pour le Cameroun : méthode et résultats	83

DP
ouy

STATECO : *Bulletin de liaison non officiel des statisticiens et économistes exerçant leur activité dans les pays du Tiers-Monde*

Rédacteur en chef : Philippe BRION
 Assistante de rédaction : Annie CHANUT
 Secrétaire de fabrication : Françoise RETY
 Secrétariat de la revue : I.N.S.E.E.
 Division des Etudes et Méthodes Statistiques
 pour le Développement - Timbre D 340
 18 Boulevard Adolphe Pinard
 75675 PARIS CEDEX 14
 Téléphone : 41.17.53.13
 Télécopie : 41.17.66.52

Tirage : 1 300 exemplaires

~~CEDEX - BRION~~
AL 120

27.04.94
U.R.S.I.U.M. fonds documentaire
N° : 39615 ex A
Cpte : B